

BELLO



FLASH

EDITION DE FEVRIER 2026

NICHOIRS A MESANGES

Pour lutter naturellement contre les chenilles processionnaires, en favorisant la nidification des mésanges, grandes consommatrices de ces chenilles, la municipalité propose la **distribution de nichoirs à mésanges**, en quantité limitée, à récupérer en mairie.

Ces chenilles causent de réels soucis sanitaires aux populations humaines (allergies, démangeaisons,...) et aux arbres touchés.

Action en partenariat avec la communauté de communes du Pays du Vermandois et la fédération des chasseurs des Hauts-de-France, avec le soutien financier de la région et de l'OFB.

KITS HYDRO-ECONOMES

La distribution des kits hydro-économiques a commencé auprès des foyers bellovisiens inscrits. Il est toujours possible de s'inscrire (dans la limite des quantités disponibles).

DEJECTIONS CANINES

Ces derniers temps, de nombreuses plaintes ont été adressées à la mairie au sujet des déjections canines, sur le domaine public ainsi que sur les espaces privés situés en bordure de trottoir et devant les habitations. Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs chiens sur les routes et trottoirs, ainsi que devant les habitations, ...

A cet effet, **six bornes de propreté canine, comprenant chacune un distributeur de sacs à excréments et une corbeille de 50 L intégrée, vont être installées dans le village.**

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : le **lundi de 15h30 à 17h** et le **mercredi de 14h30 à 16h**.

CONSULTATIONS PMI : le **lundi 16/02/26 de 13h30 à 16h30**, rue de la Poste.

CAMPING-CAR FRANCE SERVICES : le **jeudi 26/02/26** et le **mardi 10/03/26 de 9h00 à 12h00** et de **13h30 à 16h30**, en face de la mairie (prise de rendez-vous au 03 23 67 13 92).

RAMASSAGE BACS : prochaines collectes les **jeudis 19/02/2026 et 05/03/2026**. **Date limite pour envoyer votre demande de mensualisation des factures le vendredi 20 février 2026.**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE JONCOURT : le **mardi, le jeudi et le samedi, de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45.**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE : ouverture le **mardi, jeudi, vendredi et samedi matin, de 9h à 12h15.**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : du **lundi au vendredi de 8h à 12h**. Une rencontre avec les élus est possible en dehors de ces horaires, sur rendez-vous.

